TIR EN SALLE
18 et 19 DECEMBRE
CHOISY AU BAC

HALLE DE SPORTS DES LINIERES .
Rue Sergenteret - Square A. Malraux

F.F.T.A
Ligue H.D.F
Comité départementale
Ronde de la Vallée de l'Oise

QUALIFICATIF POUR LE CHPT DE FRANCE
CHAMPIONNAT DE RONDE DE LA V.O

Chaussures de sports et tenue blanche ou de club obligatoire
Les accompagnateurs doivent être en chaussures de sports et munis du pass sanitaire pour pénétrer dans la salle
Une mezzanine avec vue sur la salle est à la disposition des personnes en chaussures de ville
Présentation de la licence certificat médical valide et pass sanitaire obligatoire
Ouverture du greffe 1h avant le début du tir ; Inspection du matériel 1/4 d'heure avant le tir (2 volées d'essais)
DEBUT DES TIRS : SAMEDI : 14 H et 18h selon nombre d'inscrits
DIMANCHE: 9 H, 14H15
COUPES ET PRIX PAR CATEGORIE (séries selon nombre de tireurs dans la catégorie)
COUPES ET PRIX PAR EQUIPE DE 3 TIREURS POUR LES ARCS CLASSIQUES
COUPES ET PRIX PAR EQUIPE DE 3 TIREURS POUR LES ARCS A POULIES
REMISE DES PRIX DIMANCHE VERS 17HEURES
Prix de la mise: 6€ pour les benjamins, minimes, cadets, juniors 8€ pour les autres catégories
Chèque à l'ordre de Compagnie d'arc de Choisy au Bac
INSCRIPTIONS A ENVOYER ACCOMPAGNEES DU REGLEMENT A : **GERARD LEROY**
23, RUE DES LINIERES 60750 CHOISY AU BAC . Tel. 03 44 40 43 05 messagerie leroygerard2830@neuf.fr
INSCRIPTION EN LIGNE: https://choisyaubac-salle.inscriptarc.fr

LES INSCRIPTIONS PAR INTERNET ET TELEPHONE SERONT RETENUES EN PRIORITE , SI CONFIRMATION PAR COURRIER
ACCOMPAGNEES DU REGLEMENT (Les inscriptions groupées sont les bienvenues, merci de votre compréhension)
Tir sur trispots pour les arcs classiques par écrit sur le bordereau d'inscription

IMPORTANT nom et N° de tél. du responsable CLUB OU COMPAGNIE :.....			Responsable : …… TEL……				
N° LICENCE	NOM	PRENOM	ARC	CAT.	DATE	HEURE	**TRISPOT**
CHEQUE A L'ORDRE DE LA COMPAGNIE D'ARC DE CHOISY AU BAC							
mises à 6€ X.....= ..... mises à 8€ x.....=.....					TOTAL =.....		

Mesures liées au contexte COVID
Afin de garantir votre sécurité et conformément aux directives ministérielles, le pass sanitaire sera exigé pour l'accès au complexe pour les archers et les accompagnants agés de 12 ans et plus.
Port du masque est conseillé pour les personnes présentes dans le gymnase. Concernant spécifiquement les tireurs, le masque n'est pas requit sur le pas de tir, mais toutefois conseillé lors du retrait des flèches.
Respect de la distanciation physique et des gestes barrières. Ces consignes pourront évoluer en fonction des directives ministérielles